Bibliothèque cantonale

Dix-neuvième année, No 49. Le numéro, 10 centimes. Samedi, 29 avril 1922.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. – Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50
Etranger : Port en sus
Rédaction, Administration
ST-MAURICE
Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c 224

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

Votations cantonales

1. Acceptez-vous le décret du 25 novembre 1921 concernant l'augmentation du capital de dotation de la Banque Cantonale ?

OUI

2. Acceptez-vous le décret du 15 Février 1922 modifiant le décret du 22 Mai 1875, fixant le tarif des actes administratifs !

OUI

Sans hésitation

La Votation de demain, dimanche, a une étendue et une intensité, dépassant de beaucoup tout ce que nous pouvons nous imaginer, pour le développement et la prospérité du Canton.

Personne, d'ailleurs, ne conteste cette aveuglante vérité.

Au Grand Conseil, le Décret a rencontré une unanimité qui devrait se retrouver dans la votation populaire, et, lundi, les organes autorisés de la Banque, qui ont la confiance générale, réveillés par la brise du matin, pourraient reprendre leur labeur avec la pensée que les progrès de l'établissement vont faciliter encore les tractations et susciter du travail, de l'aisance et du bonheur.

Malheureusement, la clairvoyance parlementaire ne suffit pas toujours pour emporter les difficultés et les urnes.

L'Histoire référendaire de ces dernières années cite des insouciances qui provoquèrent des catastrophes.

Dans chaque commune, dans chaque hameau, des esprits vigilants surveilleront le travail de taupe ou le mot d'ordre d'un inconscient qui, par bravade ou par aigreur, par mécontentement ou par caprice, fait de l'opposition irréfléchie au Décret de dotation.

Lors de la votation de la loi sur l'assistance, on a constaté des faits de ce genre. Les communes où ils s'étaient produits les ont amèrement regrettés le lendemain. C'était trop tard.

La leçon servira, espérons-le, mais il n'était pas superflu de rappeler ces regrettables dessous.

A cet égard, nous avons encore le devoir de toucher un point délicat, mais d'une extrême importance.

Théoriquement, l'union la plus parfaite règne sur la nécessité de ce décret augmentant le capital de dotation de la Banque cantonale.

Pratiquement, en sera-t-il de même ?

Nous devons ouvrir l'œil sur l'hostilité référendaire qui se manifeste, avec la régularité d'un mouvement d'horlogerie, dans l'une ou l'autre partie du canton et qui arrive à fausser la consultation populaire par suite de l'indifférence coupable des électeurs des autres districts.

Dans des votations comme celle de demain, l'abstention volontaire serait un crime.

Nous avons déjà assez de grèves sur les bras sans créer, à époques déterminées et graves, des grèves électorales.

Magistrats de tout ordre, instituteurs, chefs de groupes, de villages, de hameaux et de quartiers, soulignez, auprès de vos amis ou de vos administrés, la nécessité capitale de remplir, demain, leur devoir de citoyen éclairé et conscient, et de déposer dans l'urne le bulletin qui donnera à notre démocratie et à nos affaires un nouvel élan de prospérité.

Nous ne voulons pas reprendre les arguments, absolument décisifs, qui ont été développés tous ces temps, avec un rare talent, dans la presse de tous les partis. Qu'on les relise : ils sont irrésistibles. Qu'on lise les proclamations du Conseil d'Etat, du Comité conservateur cantonal, et nous ne pourrons pas ne pas être impressionnés par des appels et des mises en garde qui s'inspirent uniquement du bien général du pays.

Deux jours seulement nous séparent de ce scrutin, vital pour l'avenir de notre Banque.

Non seulement allons voter, mais entraînons, avec nous, les indécis. Il n'y a pas d'incorrigibles en matière de lois et de décrets économiques et financiers.

On peut dire dans un accès de mauvaise humeur : « Il n'y a rien à faire avec un tel » ;on ne doit pas le laisser.

Nous pouvons nous-mêmes être d'humeur chagrine pour ceci ou pour cela ; nous ne devons pas perdre de vue l'essence de notre démocratie où, forcément, l'instinct du progrès du pays reprend ses droits. Nul ne vit pour soi-même.

Le fait dominant dans l'augmentation du capital de dotation de la Banque, c'est que cette augmentation rendra service à nos populations sans être une charge pour le contribuable.

C'est le grand point.

En avant donc, sans arrière-pensée, sans hésitation et sans esprit de boutique ! Le

OUI

que nous devons déposer dans l'urne tire sa justification et sa valeur des qualités intrinsèques du Décret dont la nécessité transpire par tous les pores.

Ch. Saint-Maurice.

Les Appels

Aux Electeurs Conservateurs !

Le Grand Conseil, sans distinction de partis, a voté un décret augmentant de cinq millions le capital de dotation de la Banque cantonale.

Le Peuple Valaisan, à son tour, est appelé à se prononcer le 30 courant sur ce décret.

En présence d'un vote populaire si important, le parti conservateur valaisan, qui a la responsabilité de la marche des affaires publiques, **ne peut rester indifférent.**

Une Banque cantonale est reconnue par tous les Etats confédérés comme une nécessité de **premier ordre.**

De même que la Banque nationale a été un facteur nécessaire à la Suisse pour lui permettre de surmonter la crise financière au moment du conflit européen, de même un établissement financier puissant est indispensable aux cantons pour remplir leur tâche.

La Banque cantonale est un **régulateur financier** précieux pour maintenir à un niveau raisonnable le taux d'intérêt des opérations de tous genres.

La Banque cantonale est nécessaire pour mettre **à la disposition de l'agriculture** les fonds dont elle a besoin : elle est nécessaire pour soutenir la vitalité de **l'industrie hôtelière,** si importante à la prospérité du pays, ainsi que pour favoriser les **autres industries et le commerce.**

Elle est nécessaire aux Communes, aux Bourgeoisies, aux Consortages, si l'on veut que ces administrations d'intérêt public puissent exécuter les œuvres de progrès qu'elles ont entreprises.

La Banque cantonale est, de plus, une source de revenus pour l'Etat, **et sa prospérité même est un soulagement pour le contribuable.**

Rendez donc cet établissement prospère en augmentant les fonds mis à sa disposition, et par le fait même, vous rendez possible **la diminution du taux de l'intérêt des prêts hypothécaires, vous diminuez les charges du contribuable en augmentant les bénéfices attribués à l'Etat.**

Electeurs conservateurs !

vous avez tous à cœur la prospérité de notre Canton. Refuser à la Banque cantonale les fonds dont elle a besoin, ce serait l'arrêter dans son développement normal, ce serait l'empêcher de remplir le rôle bienfaisant qui constitue la raison même de son existence !

Electeurs conservateurs !

assurez par votre vote le succès d'une œuvre de progrès, montrez par une attitude énergique que vous voulez le bien et la prospérité de notre Canton.

Allez nombreux aux Urnes et votez

OUI

Le Comité conservateur :

J. Burgener, président du Conseil d'Etat
J. Kuntschen, vice-président » »
M. Troillet, conseiller d'Etat
J. de Chastonay, conseiller d'Etat
J. Ribordy, député au Conseil des Etats
Dr R. Lorétan, dép. au Conseil des Etats
Dr H. Seiler, conseiller national
Dr V. Pétrig, conseiller national
R. Evêquoz, conseiller national
C. Pitteloud, conseiller national
Ed. Seiler, préfet
J. Escher, député
G. Tabin, président du Grand Conseil
J. Schröter, député
P. Devanthéry, député
J. Anzévui, député
J. Kuntschen, député
J. Reynard, président
A. Delaloye, député
J. Praz, député
P. de Cocatrix, préfet
P. Thomas, député
C. Pouget, préfet
Dr de Cocatrix, préfet
Ch. Hægler, député
G. Gex-Fabry, député
P. Barman, député.

Le Conseil d'Etat au Peuple valaisan

Chers concitoyens !

Le décret concernant l'augmentation du capital de dotation de la Banque cantonale, soumis à la votation populaire du 30 avril courant, revêt un caractère d'importance particulière dans les circonstances que le pays traverse, et nous engageons le peuple valaisan à l'accepter.

La Banque cantonale a appuyé dans la mesure de ses moyens l'agriculture valaisanne dans toutes ses manifestations ; les particuliers, les associations, les Communes et les Bourgeoisies, l'Etat lui-même, ont eu recours à elle pour l'exécution de leurs travaux de plus en plus nombreux et urgents, de toute nature et de toute importance.

Citons les œuvres d'assainissement, de remaniement parcellaire, d'irrigation, les constructions de canaux, de routes, de chemins forestiers, et tant d'autres, tous utiles et pressants qui n'auraient jamais pu aboutir sans le secours financier de notre Etablissement cantonal de crédit.

Le commerce aussi, et spécialement l'industrie hôtelière, si éprouvée, ont recouru avec succès aux offices de la Banque cantonale.

Tous ces facteurs réunis ont mis à contribution les services de la Banque dans une mesure telle qu'elle se trouvera dans l'impossibilité de les continuer si elle ne peut pas obtenir de nouveaux fonds. Ce sera alors, au moment où la crise de chômage rend plus urgents que jamais les travaux d'utilité publique, l'arrêt de bon nombre d'entre eux.

L'octroi à la Banque cantonale de nouveaux capitaux lui permettra d'apporter un certain allègement aux charges des emprunteurs ; le Gouvernement a obtenu l'assurance qu'une diminution du taux des prêts hypothécaires suivrait le vote du Décret.

A côté de ces divers motifs, nous attirons l'attention du corps électoral sur le développement incessant et continu des affaires de la Banque cantonale, et sur la nécessité qu'il y a de maintenir une proportion raisonnable entre le capital de dotation et l'ensemble des affaires.

Les charges de l'emprunt que nécessitera l'adoption du décret seront entièrement supportées par la Banque, de telle sorte qu'il ne provoquera pas une aggravation des charges du contribuable.

Les dispositions du décret se révèlent comme une mesure opportune nécessaire. Le Gouvernement du pays, en plein accord avec l'autorité législative, convie les électeurs à l'approuver par un vote affirmatif. Il est convaincu que ce sera dans l'intérêt du pays, pour son bien et sa prospérité.

Le Président du Conseil d'Etat :
J. BURGENER.
Le Chancelier d'Etat :
Osw. ALLET.

Les Caisses-Maladie
au 9me Congrès chrétien-social de Fribourg

De notre correspondant :

Les caisses-maladie prirent, en 1921, un essor extraordinaire. Cette Fédération qui comptait en 1920, 732 membres, en possède à fin 1921, 4221, soit une augmentation de 3489 membres. De janvier en avril 1922, elle fait encore 854 recrues, et compte maintenant 5075 membres, hommes, femmes et enfants, répartis en 49 sections. En Valais, mentionnons les sections de Sion, Nendaz, Monthey, Vernayaz, Troistorrents, Val-d'Illiez, Champéry. Le nombre des membres assurés croît de 164 à 607 et ce chiffre est dépassé actuellement. La Fédération romande des caisses-maladie fait partie de la caisse-maladie chrétienne-sociale suisse, qui comprend 300 sections avec 50.000 membres, (dont 20.000 enfants) et qui versa de 1914 à 1921 à ses sociétaires des subsides pour 3,831.000 francs. Elle se classe en troisième rang dans les grandes caisses d'assurance de la Suisse.

La Fédération des Coopératives Concordia englobe au 31 décembre 1921, 26 coopératives avec 25.000 coopérateurs. En 1921, cinq nouvelles coopératives Concordia se fondent, dont quatre en Valais, soit : Chamoson, Evionnaz, Sembrancher, Ardon ; 1922 enregistre déjà la fondation de celle de Nax. Le Valais romand compte sept coopératives Concordia. Les coopératives d'Evionnaz et de Sembrancher reprirent le stock de commerce existant, créant une meilleure situation à leur détenteur.

Le montant des ventes pour 1921 s'élève à 1.818.000 fr. « La coopérative de consommation a devant elle un avenir large et beau, aux catholiques le soin de ne pas la laisser passer en d'autres mains », dit le P. Coulet.

A midi, M. l'abbé Savoy prend la présidence du banquet. Y prirent la parole, le R. P. Guitton, de l'Action sociale de Reims ; M. le conseiller d'Etat Savoy, délégué du Conseil d'Etat ; M. le conseiller communal Schwab, délégué des autorités communales, M. Zimmermann, représentant du comité central suisse des organisations chrétiennes-sociales et M. Dégerine, député de Genève.

La séance de clôture du Congrès, présidée par M. l'abbé Savoy, se tint au théâtre de la ville et fut débordante d'enthousiasme. Les rapporteurs des diverses Fédérations présentent les résolutions prises par chacune d'elles.

M. Vœglin, de Monthey, est nommé président de la Fédération des syndicats chrétiens.

Le R. P. Guitton, (nous espérons en mai, avoir le plaisir de l'entendre en Valais) dans un discours pétillant d'esprit, nous dit les impressions que lui laisse le Congrès. Enfin, M. l'abbé Savoy trace les grandes lignes du programme d'action pour l'année 1922. Il prononce un éloquent discours et demande aux délégués de faire lever en une splendide moisson les semailles abondantes de 1922.

L'absence de M. l'abbé Pilloud, retenu en France pour raison de santé, jeta une ombre de tristesse sur le Congrès. M. l'abbé Savoy fut l'âme des belles journées de samedi et de dimanche, et il aura contribué très largement à féconder les efforts qu'il suscitera pour la cause chrétienne-sociale.

A ce Congrès nous rencontrons des représentants de toutes les classes de la société et de la plupart des régions de la Suisse romande, de sorte qu'il nous donne une image réduite, mais fidèle, de tout le peuple catholique. L'Union romande pratique vraiment la collaboration des classes. Dans les grandes assemblées, où tant d'éléments divers se coudoyaient, il semble qu'il fallait s'attendre à des frottements, à des différends, à des divergences profondes de vue. Il n'en est rien. La foi catholique des congressistes, dont ils veulent réaliser l'aspect social, unifie leurs intelligences et leurs volontés. Un esprit de fraternité chrétienne et de désir ardent de paix sociale animent les congressistes. Ces délibérations se déroulent dans une atmosphère de charité. Aux séances plénières, la vision de l'idéal commun fait régner l'harmonie. Qu'il fait bon assister au Congrès romand qui nous offre réalisée l'entente parfaite entre les classes.

Malgré le mauvais temps, la joie et l'enthousiasme ne cessèrent de régner. Que ceux qui désirent bien connaître les chrétiens-sociaux assistent à un de leurs Congrès. La crise que nous traversons laisse intact le courage des chrétiens-sociaux. Ils vont au devant des tâches nouvelles avec la confiance qui naît des succès obtenus et de la certitude que Dieu donne surabondamment sa grâce à ceux qui travaillent à l'avènement du règne social du Christ.

Le Congrès, revue des succès et des échecs, examen de conscience, vision sereine des tâches à remplir pour l'année qui vient, éclaire, réconforte, enthousiasme et fortifie la tête et le cœur.

Les chrétiens-sociaux ne doutent pas du succès final, car ils travaillent à l'accroissement du Royaume de Dieu sur la terre, et vivent la doctrine de l'Eglise, seule dépositaire authentique des promesses de vie que le Christ nous laissa.

Pierre D.

Les Evénements

Serait-ce l'ultimatum ?

Quelques nouvelles précises sont arrivées jeudi matin de Gênes.

On annonce qu'une mise en demeure, un ultimatum sera remis aujourd'hui à la délégation bolcheviste, après deux semaines et demie d'atermoiements, la sommant de se prononcer sur les points qu'il convient de résoudre dès maintenant. Il s'agit avant tout : 1° du payement des dettes de guerre, avec une diminution à fixer en tenant compte de la situaton actuelle du pays ; 2° du payement des dettes d'avant-guerre, au besoin avec un moratoire ; 3° des réparations pour la responsabilité encourue dans les dommages ; 4° de la restitution des propriétés privées.

Jusqu'ici les Russes n'ont donné aucune réponse catégorique ; ils ont émis les prétentions inadmissibles et ont articulé des chiffres fantastiques. Mais on croit qu'en dernière analyse ils feront d'importantes concessions pour ne pas entraîner de rupture. Ils veulent montrer à l'opinion publique russe qu'ils ont fait tous leurs efforts pour défendre leurs positions et rester fidèles aux principes communistes.

S'il est décidément impossible de négocier avec les bolchévistes, la conférence de Gênes n'aurait plus guère d'objet.

Serait-ce la crise ?

Le correspondant du « Temps » à Gênes n'est pas optimiste. Il communique que l'atmosphère s'échauffe de plus en plus à la suite du discours de

M. Poincaré à Bar-le-Duc, des déclarations de M. Lloyd George, des déclarations de M. Wirth aux journalites et des difficultés russes. Cette question réserve de nouvelles surprises et, plus tôt ou plus tard, il faut s'attendre à de nouveaux incidents, si une détente générale n'intervient.

Dans les cercles anglais, on est d'avis que l'Angleterre ne s'associera à aucun prix à une action violente de la France pour imposer à l'Allemagne les décisions de la commission des réparations. Cette opération provoquerait la résistance armée de l'Allemagne et des troupes russes entreraient alors en Pologne. Des conséquences incalculables en résulteraient pour l'Europe.

Les Anglais n'appuient pas les revendications de la France, concernant la restitution de la propriété privée par la Russie. Ils sont moins intéressés dans cette question, la majorité des biens saisis appartenant à des Français et à des Belges.

Dans l'entourage de M. Lloyd George, on dit qu'il faut à tout prix, rétablir les relations normales avec la Russie. M. Lloyd George insiste également pour que la frontière russe soit définitivement fixée.

Une séance plénière

La Conférence de Gênes se réunira lundi après-midi en séance plénière et publique, au Palais San Giorgio.

M. Motta chez M. Lloyd George

M. Motta a causé jeudi avec M. Lloyd George des questions brûlantes de la Conférence. M. Lloyd George l'a reçu de la façon la plus aimable et lui a déclaré qu'il se souvient, avec la plus grande joie, de son séjour en Suisse. La discussion a été confidentielle. M. Lloyd George a renseigné M. Motta sur l'état des négociations avec la délégation russe et les intentions des Alliés.

Le chef du service de presse anglais a déclaré que M. Lloyd George avait réitéré sa décision inébranlable de ne pas quitter Gênes sans un résultat positif sur le terrain de l'entente internationale et de la reprise des relations avec la Russie. Il a discuté aussi avec M. Motta son projet d'accord intereuropéen de non agression que M. Motta a approuvé en principe.

Nouvelles Etrangères

Le Vatican et les Soviets

Autour d'un concordat ?

L'agence Havas communique :

Un concordat, ou tout au moins un accord se prépare entre le Vatican et les Soviets. Un certain nombre de décrets vont être prochainement rendus par le gouvernement de Moscou, en vue d'adapter la loi de séparation des Eglises et de l'Etat aux exigences du culte catholique.

Tremblement de terre au Japon

On a ressenti mercredi matin, à 10 h. 15, à Tokio, une violente secousse de tremblement de terre. Les maisons de toute la ville et de la banlieue ont subi des dommages considérables. En outre, il y a eu des victimes mais on ne signale la mort d'aucun Européen. Le tremblement de terre avait été précédé par une éruption du volcan Asamayama. Le tremblement de terre a été aussi vivement ressenti à Yokohama qu'à Tokio. Le quartier chinois a subi des dommages considérables. Le système d'adduction des eaux a été brisé.

Le tremblement de terre de mercredi est un des plus terribles qui aient été ressentis depuis bien des années et a duré 15 minutes. Beaucoup de vitrines de l'exposition de la paix, qui se tient actuellement à Tokio, ont été brisées, ainsi que les objets qu'elles renfermaient. Le service télégraphique et téléphonique est interrompu, de sorte que les détails manquent. La durée de la secousse a été la plus longue de celles qui ont été enregistrées jusqu'ici.

Deux gros incendies

Un violent incendie s'est déclaré mercredi à Hackney, quartier de Londres, dans une raffinerie de naphte et d'essence, qui renfermait 50 citernes d'un contenu de 5800 gallons. 40 brigades de pompiers ont été aussitôt mandées sur les lieux du sinistre ; les tombereaux du voisinage ont été réquisitionnés par les passants pour transporter du sable aux fins de le jeter sur les foyers de l'incendie. On est arrivé à grand'peine à isoler toutes les maisons du voisinage. Les rues étaient remplies d'enfants en chemise de nuit qui poussaient des cris d'effroi. Plusieurs hommes en traversant la chaussée ont reçu des brûlures. La chaleur était telle qu'on la ressentait à près d'un demi kilomètre de distance. Les habitants du voisinage ont transporté leur mobilier pour le mettre à l'abri.

Le spectacle était terrible ; le vent soufflait en tempête ; des gerbes de flammes s'élevaient à des centaines de pieds de hauteur, jusqu'au ciel couvert d'épaisse fumée noire ; des détonations retentissaient à mesure que les flammes gagnaient les citernes et les faisaient exploser.

Grâce au secours énergique et au dévouement des sauveteurs, on est arrivé à circonscrire le feu ; à un certain moment l'incendie avait menacé de dégénérer en catastrophe.

— Un grave incendie a éclaté dans la nuit de mercredi à Malaga (Espagne), dans l'édifice de la douane, qui contient les logements du personnel du gouvernement civil, de la trésorerie, de la direction de police, etc. Le feu s'est déclaré dans les étages supérieurs et a envahi immédiatement les escaliers, détruisant ainsi la seule issue par laquelle les malheureuses familles auraient pu fuir.

On compte 17 morts, dont 9 personnes carbonisées et 8 tuées en se précipitant des étages supérieurs sur le sol.

Nouvelles Suisses

UNE CATASTROPHE

Une équipe ensevelie

Jeudi matin, à Klosters, Grisons, la galerie que construisent les forces hydrauliques grisonnes s'est écroulée sur une longueur d'environ 10 m. près de Klosters-Bœrfli. Huit à douze ouvriers sont ensevelis.

Jusqu'à 14 h. 30, aucune des victimes n'avait pu être retrouvée. Les travaux de sauvetage sont poursuivis activement. Cependant, d'après les calculs des ingénieurs, il faudra au moins 24 heures pour arriver jusqu'aux malheureux ensevelis.

La pompe à eau de la galerie est heureusement intacte, de sorte que le danger d'une noyade est évité. On entend de sourds appels.

Les tentatives de sauvetage.

Voici de nouveaux détails au sujet de ce grave accident :

Jeudi après-midi, vers 5 heures, on est arrivé par l'intermédiaire d'un tuyau à entrer en communication avec les ouvriers qui se trouvaient dans la partie non éboulée de la galerie, qui est longue de 24 mètres.

Il y a sept mineurs emprisonnés ; on va tenter de les alimenter par ce tuyau, qui a 3 cm. et demi de diamètre.

Par contre, un maçon, un mineur et un manœuvre ont été surpris par l'éboulement et on a peu d'espoir de les sauver ; il s'agit de trois Italiens.

Une couche de quatre mètres de terrain emprisonne les sept ouvriers; par la construction d'une galerie, on espère les délivrer de leur fâcheuse position dans le courant de la journée de vendredi après-midi.

Les causes de l'éboulement sont attribuées jusqu'à maintenant à une conduite d'eau et à un hydrant défectueux, placé au-dessus de la galerie. En effet, le terrain saturé d'eau imprima une telle pression aux boiseries que celles-ci se sont rompues.

Les trois ouvriers ensevelis par l'éboulement sont les suivants : Marantelli Domenico, 27 ans ; Tomazzi Pietro, 30 ans et Berachi, 28 ans.

Les trois malheureux sont originaires de la Valteline.

LA RÉGION

Les automobiles en pays de Vaud.

Le Conseil d'Etat vaudois a interdit la circulation des automobiles le dimanche et le jour de l'Ascension, du 1er mai au 30 septembre, de 13 h. à 18 h. 30.

Poignée de petits faits

— M. Millerand, président de la République française, a terminé son voyage en Algérie. Il est parti pour la Tunisie où il a été l'objet du même accueil enthousiaste.

— Le roi de Suède a failli être écharpé par une automobile près de Grenoble. Il s'en tire avec quelques contusions, mais son aide de camp est dangereusement blessé.

— Dans la nuit de mardi à mercredi, peu après minuit, un individu paraissant ivre a enjambé la balustrade du pont du Grenier à Berne, puis, revenu à la réalité s'est cramponné à une pièce de fer de l'arche. Avertis, des agents de police accoururent à l'aide munis d'une corde, mais quand ils furent sur les lieux, l'homme, épuisé, venait de tomber dans l'Aar. Le corps n'a pas été retrouvé.

— Mardi après midi, le dentiste Bohne, circulant à motocyclette, à vive allure, est entré en collision, dans les environs de la place Wieland, à Bâle, avec un camion-automobile. Le malheureux a été projeté sur le trottoir, où il est resté sans connaissance. Il est mort mercredi matin à l'hôpital.

— Un ouvrier conducteur de l'imprimerie Kundig à Genève, a eu la poitrine enfoncée par une pièce de fer détachée d'une machine de l'imprimerie. Il a été transporté à l'hôpital cantonal dans un état désespéré. La victime est âgé de 42 ans, marié, sans enfant.

— Une centaine de prisonniers qui se trouvent dans le fort de Johannesburg font la grève de la faim. Les raisons qui les poussent à agir ainsi sont que le régime de la prison est trop mauvais, que la caution demandée pour leur élargissement est excessive et que les arrestations ont été faites un peu trop au hasard.

— Un officier français a été tué au cours d'une querelle dans un café. A la suite de cet incident toutes les réunions publiques ont été interdites jusqu'à nouvel avis.

— Un vapeur français a sombré dans la Manche, par suite du mauvais temps. Une vingtaine d'hommes d'équipage ont péri.

Nouvelles Locales

La Votation sur le tarif des actes administratifs

Deux mots au sujet de ce scrutin.

La fixation des émoluments des actes administratifs remonte à près de cinquante ans.

Il va de soi que les conditions de vie ont été complètement transformées pendant ce laps de temps, et qu'il est équitable de tenir compte de ces transformations.

C'est ce sentiment qui a guidé le Conseil dans son vote, et nous voulons croire que le peuple tiendra également compte de ce fait indiscutable et déposera son bulletin en faveur du principe d'un tarif raisonnable et modéré.

La Votation du 30 avril

Conséquence d'un refus

Qu'arrivera-t-il si le peuple valaisan dépose dans l'urne une réponse négative ?

Par la force des choses, il arrivera :

1. Que les prêts nouveaux devront être restreints.

2. Que les amortissements devront être plus strictement exigés.

Il est évident que la Banque cantonale ne fermera pas ses portes, elle continuera avec les moyens dont elle disposera.

Pour contenter le plus possible ceux qui lui demanderont des fonds, en faveur de travaux tous plus urgents les uns que les autres, elle se verra dans l'obligation de les demander à ceux qui les lui doivent, et qui en ont profité pendant un certain temps, d'où inévitablement amortissement plus rapide des anciens prêts, des acomptes plus forts chaque trois mois sur les billets, chaque six mois sur les cédules et les comptes-courants, les annuités hypothécaires à payer en plein, sans rémission possible.

Nécessité aussi de chercher des dépôts en offrant des taux d'intérêts plus élevés, ce qui amènera fatalement la hausse correspondante des taux des prêts, au lieu de la baisse que l'on attend et réclame.

L'emprunt en relation avec l'impôt.

Il reste à voir une objection qui ne manque pas de faire impression, au moment où les charges d'impôts tendent partout à augmenter, où le canton vient de donner un tour de vis important par la revision des taxes foncières et l'introduction de l'impôt progressif.

L'objection est la suivante :

Pour augmenter le capital de dotation de la Banque cantonale, l'Etat doit forcément contracter un emprunt. De cet emprunt, il devra servir les intérêts et amortir le capital, ce qui se fait en prélevant les sommes nécessaires sur le contribuable, par le seul moyen dont l'Etat dispose, c'est-à-dire par l'impôt. Et l'on suppute quel sera l'accroissement des charges. Annuité de 400.000 fr. en supposant le remboursement en vingt ans, plus de 3 fr. par tête de population et par an.

Cette objection n'est pas fondée ; les sommes, aussi bien pour le paiement de l'intérêt que pour le remboursement du capital, seront fournies par la Banque elle-même, sur ses bénéfices annuels.

Les fonds fournis par l'emprunt à contracter ne resteront pas improductifs ; ils constitueront, il est vrai, une charge pour la Banque pendant la période de placement, car il faudra un certain temps pour répartir la somme entre les emprunteurs.

Mais une fois répartis, les fonds sont destinés à fructifier, et loin de constituer une charge pour le contribuable, ils produiront des ressources nouvelles dont l'Etat profitera, et par lui l'ensemble des citoyens.

De leur côté les Communes et les particuliers n'empruntent pas pour leur plaisir, mais pour des buts utiles et profitables ; l'intérêt qu'ils paient à la Banque représente une partie seulement du profit qu'ils retirent de leurs emprunts.

La Banque fournit à l'Etat, non seulement de quoi payer les intérêts, mais encore de quoi amortir le capital des emprunts. Sur l'exercice 1921 l'Etat, en dehors des intérêts, touche une somme de plus de 100.000 francs.

Il n'est donc pas exact de prétendre que l'émission d'un emprunt cantonal, en faveur de la Banque, sera une charge pour le contribuable, ce sera au contraire une source de revenus.

Conclusion

Nous voici parvenus au terme de notre étude et nous croyons avoir réussi à démontrer les faits suivants :

a) la gestion d'une banque exige un capital fondamental proportionné à son importance ;

b) l'application de ce principe à la Banque cantonale, le développement que prend l'établissement, justifient l'augmentation de son capital actuel de 5 millions ;

c) l'exemple des autres établissements de crédit de la Suisse démontre qu'un capital de 10 millions n'a rien d'exagéré pour le Valais ;

d) les besoins de fonds expliquent l'apport de disponibilités nouvelles :

e) le refus éventuel constitué par un vote négatif sera une cause de gêne.

f) l'emprunt à contracter étant un emprunt productif, il n'en résultera pas de charges nouvelles pour le contribuable.

Appuyés sur ces motifs, nous croyons sincèrement qu'il est de l'intérêt bien entendu du peuple valaisan d'accepter le décret voté par le Grand Conseil.

Décisions du Conseil d'Etat

Grand Conseil. — Le Conseil d'Etat porte un arrêté convoquant le Grand Conseil pour le 8 mai prochain, à neuf heures.

Il arrête la liste des tractanda de la session de mai 1922.

Adoptions. — Il adopte :

1. Un projet de loi revisant l'art. 14 de la loi sur la répartition des charges municipales dans les communes, du 29 novembre 1886, ainsi que le message y relatif ;

2. Un arrêté concernant la tenue des registres généalogiques des syndicats d'élevage et la délivrance des certificats fédéraux de saillies ;

3. Un projet de revision partielle de la loi du 3 mars 1907 sur l'assurance du bétail, ainsi que le message qui l'accompagne.

Constatation. — Il prend acte avec regret d'une lettre du Conseil fédéral informant qu'il ne peut, pour des raisons d'économie, faire droit à la requête formulée par le Canton, en date du 28 mars dernier, tendant à ce que la circulation des trains directs 35 (Brigue-Lausanne) et 46 (Lausanne-Brigue) prévue pendant la période du 1er juin au 17 septembre 1922, soit étendue à l'année entière, ni satisfaire à la demande éventuelle du 10 avril courant tendant à ce que, à partir du 17 septembre, le train No 35, au lieu d'être mis en marche à la gare de Brigue, le soit au moins dès celle de Sion.

Construction. — Il prend connaissance du rapport général relatif à l'enquête confiée à MM. les architectes Jungo et de Kalbermatten, concernant le service des constructions pendant les années 1919, 1920 et 1921, et il décide de le transmettre à la commission du Grand Conseil, chargée de rapporter sur la question du chômage.

Commission phylloxérique. — Il décide de constituer une commission spéciale chargée, d'entente avec la commission phylloxérique cantonale, de faire rapport sur la question du phylloxéra, sur les responsabilités éventuellement encourues et sur les mesures à prendre. Cette commission, présidée par le Chef du Département de l'Intérieur, est composée de MM. Jos. Ribordy et Jean Gay, à Sion, Jos. Pont, à Chamoson, Maurice Roh, à Leytron, Henri Carron, à Fully, Denis Orsat, à Martigny, et E. Providoli, à Viège.

Concession. — Le Conseil d'Etat homologue l'acte de concession à M. l'ingénieur Büchi, à Zurich, des eaux du Turtmannbach par les communes d'Oberens et de Tourtemagne.

Emoluments d'instituteurs. — En interprétation de l'article 7 de la loi du 24 mai 1919, fixant le traitement du personnel enseignant primaire, le Conseil d'Etat décide que les instituteurs et les institutrices qui doivent être remplacés pendant le cours scolaire, pour cause de maladie, continuent néanmoins à toucher leur traitement pendant un mois. Si la maladie dure plus d'un mois, le traitement ne sera plus payé qu'au remplaçant.

Médecin. — Le Conseil d'Etat accorde à M. le Dr Paul Ruttgrs, à Montana, au vu du diplôme fédéral dont il est porteur, l'autorisation d'exercer l'art médical dans le canton.

Adjudication. — Il adjuge :

1. le premier lot des travaux de construction de la route de Viège à Stalden, à MM. Félix Donazzola et Edmond Mathier, à Loèche et Viège, au prix de leur soumission ;

2. le troisième lot à M. Jos. Zeiter, à Brigue, au prix de sa soumission.

Expert. — M. Xavier Werner, à Naters, est désigné comme expert de l'Etat et président de la commission chargée de la taxe des terrains à exproprier pour la construction de la route de Viège à Stalden.

Examens d'émancipation

Les examens d'émancipation se tiendront aux lieux, dates et heures indiqués ci-après :

DISTRICT de SIERRE (chaque jour dès 8 h.)

à Vissoie, le 15 mai, pour les communes du Val d'Anniviers ;
à Sierre, le 16 mai, pour Miège, Randogne, Venthône, Montana, Granges, Chermignon
à Sierre, le 17 mai, pour Chalais, Grône, Lens, Icogne, Mollens et Veyras ;
à Sierre, le 2 juin, pour Sierre, Chippis et St-Léonard ;

DISTRICT de SION (dès 8 h.)

à Sion, le 5 mai, pour Arbaz, Grimisuat et Savièse ;
à Sion, le 6 mai, pour Ayent, Bramois, Salins et Veysonnaz ;
à Sion, le 10 juin, pour la Commune de Sion.

DISTRICT d'HERENS (dès 8 h.)

à Vex, le 8 mai, pour Agettes, Hérémence, Mage et Vex ;
à Vex, le 9 mai, pour Evolène, Nax, St-Martin et Vernamiège.

DISTRICT de CONTHEY (dès 8 h.)

à Plan-Conthey, le 11 mai, pour la commune de Nendaz ;
à Plan-Conthey, le 12 mai, pour Conthey et Vétroz ;
à Ardon, le 13 mai, pour Ardon et Chamoson.

DISTRICT de MARTIGNY (dès 8 h.)

à Leytron, le 18 mai, pour Isérables, Leytron, Riddes et Saillon.
à Saxon, le 19 mai, pour Fully et Saxon ;
à Martigny-Ville, le 20 mai, pour Bovernier, Charrat, Martigny-Combes et Trient ;
à Martigny, le 13 juin, pour la Bâtiaz, Martigny-Bourg et Martigny-Ville.

DISTRICT D'ENTREMONT

à Bagnes, (Châbles), le 5 mai, dès 8 h. pour Bagnes et Vollèges ;

à Orsières, le 6 mai, dès 8 h. ½, pour Bourg-St-Pierre, Liddes, Orsières, et Sembrancher.

DISTRICT de ST-MAURICE (dès 8 h.)

à Vernayaz, le 8 mai, pour les écoles de Collonges, Dorénaz, Finhaut, La Balmaz, La Rasse, Mex, Salvan, Vernayaz, et Vérossaz ;

à St-Maurice, le 6 juin pour les autres localités du district.

DISTRICT DE MONTHEY

à Vouvry, le 19 mai, à 9 h. ½, pour Collombey, Port-Valais, St-Gingolph, Vionnaz et Vouvry ;

à Monthey, le 20 mai, à 9 h. ½, pour Champéry, Monthey, Troistorrents et Illiez.

* * *

Doivent se présenter aux examens d'émancipation :

1. Les jeunes gens nés en 1907, soit, d'une manière générale, ceux qui ont fréquenté obligatoirement l'école primaire pendant huit ans.

2. Ceux qui ont échoué à un examen antérieur.

Sont seuls exceptés les étudiants qui fréquentent régulièrement un établissement d'instruction secondaire cantonal pendant le cours 1921-1922. Toutefois, ceux qui, ayant atteint l'âge de 15 ans, ne poursuivraient pas leurs études dans un de ces établissements, pourront être appelés à un examen altérieur.

Tous les élèves appelés à passer l'examen d'émancipation, doivent apporter avec eux le livret scolaire.

Les dispositions qui précèdent s'appliquent également aux élèves des écoles libres. (Communiqué)

Bonne opinion !

L'organe des dissidents de la Capitale, oubliant que la vallée de la Sionne a été représentée à Berne pendant près de trente ans, revendique, pour cette dernière, un siège dans le prochain renouvellement du Conseil national. Mais voici, textuellement, l'excellente opinion qu'il a de ses candidats : « *Nous demandons maintenant que la vallée de la Sionne ait son tour. On y trouvera toujours quelqu'un pour prendre le train, pour se taire et pour palper 25 francs par jour* ».

Nous ne savons pas si c'est une pierre jetée dans le jardin d'un magistrat qui s'est retiré, mais nous estimons, nous, qu'à aucune époque la députation valaisanne aux Chambres n'a été inférieure à son mandat et à sa mission qu'elle a toujours remplie avec conscience et au mieux des intérêts du pays. C'est encore le cas aujourd'hui.

L'avalanche rouge

L'avalanche rouge de Goeppenstein est tombée. Par suite des abondantes chutes de neige de cet hiver et de ce printemps, elle a été très considérable. Elle a recouvert de débris la voie du Loetschberg, à un kilomètre de la gare de Gœppenstein, sur une longueur de quarante mètres et sur une hauteur de dix mètres. La conduite électrique ayant été brisée, les trains circulent à la vapeur et l'on transborde.

Les Facilités aux C. F. F.

Réintroduction des billets combinables à prix réduits.

A partir du 1er mai 1922, on pourra de nouveau commander pour des voyages d'au moins 300 kilomètres de tarif sur les *chemins de fer suisses et les bateaux à vapeur* des billets combinables portant réduction de 20 % sur les prix normaux. Ces billets seront émis pour des voyages circulaires, pour des courses d'aller et retour. Leur durée de validité est de 45 jours.

Les gares de Bâle, Berne, Genève-Cornavin, Lausanne, Lugano et Zurich (gare principale) délivreront aussi, à partir du 1er mai, des billets combinables pour voyages en *Italie, France, Luxembourg, Belgique, Néerlande* et *Angleterre*, cela également pour des voyages circulaires, pour des courses d'aller et retour et pour des parcours se composant de voyages circulaires et de courses d'aller et retour. Le voyage doit comprendre au moins 500 km. La durée de validité des billets est de 45 jours pour 500-1000 km. ; 60 jours, pour 1001-3000 km. et 90 jours pour plus de 3000 km. Une réduction (20 %), n'est accordée que par les entreprises de transports suisses et la Compagnie de navigation à vapeur sur le Lac de Côme (environ 10 %). En plus, de ces six bureaux d'émission, des commandes seront également reçues par les stations susdésignées pour les billets combinables, ainsi que par d'autres stations importantes.

Abonnements donnant droit à des demi-billets.

Outre les abonnements généraux, les entreprises de transport suisses émettent, depuis 1918, des abonnements donnant droit à des demi-billets avec validité de trois mois. Comme l'indique leur désignation, ces billets ne constituent pas des titres de transport valables : il y a lieu de prendre un demi-billet pour chaque course. Le prix de ces abonnements bénéficiera aussi d'une notable réduction à partir du 1er mai (25 %).

Cela tourne au vaudeville. — On nous écrit de Sion :

Le *Confédéré* a découvert qu'il y avait, dans les bureaux de l'Etat, le beau-frère d'un beau frère... et on pourrait ajouter de la cousine de la tante, etc., etc. Il paraît vraiment que l'organe radical, à la stupeur et au mécontentement de beaucoup de libéraux, veut chausser les souliers du clan aristocratique sédunois et figurer dans le vaudeville.

Quant à un fonctionnaire des poids et mesures, qui remplace aujourd'hui le lait et le phylloxéra dans la campagne, comme dirait le rédacteur du *Nouvelliste*, l'organe radical a un moyen bien simple d'être fixé, c'est de charger son inspirateur et malheureux conseiller de poser, à ce sujet, une question au Grand Conseil au Chef du Département de l'Intérieur. Ainsi, il sera servi de première main, le *Confédéré* ayant lui-même reconnu, dans un numéro de mardi, qu'un homme d'Etat n'avait pas à polémiquer dans la presse, et encore moins avec un correspondant qui interroge et qui n'a pas le courage de signer sa demande.

Visite sanitaire d'entrée dans les cours de répétition.

Le Département militaire du canton du Valais rappelle aux intéressés qu'en vertu des instructions contenues au chiffre 4 de l'Affiche fédérale de mise sur pied pour les cours de répétition en 1922, la visite sanitare des hommes qui veulent se faire dispenser pour raisons de santé commencera le jour d'entrée au service, dès 8 heures.

Par conséquent, les militaires qui veulent se faire dispenser pour raisons de santé *doivent entrer au service à 8 heures déjà, c'est-à-dire avant les autres troupes, et se présenter immédiatement au médecin.* L'inobservation de cet ordre entraînera une punition.

Sierre. — On nous écrit :

Samedi 22 courant, a eu lieu, à Sierre, dans la grande salle de la maison communale, une réunion de tous ceux qui ont eu à pâtir des méfaits occasionnés par les émanations des gaz des usines de Chippis.

Convoquée par le Département de l'Intérieur et présidée par l'honorable Chef de ce dicastère, cette réunion à laquelle assistaient également les délégués des autorités civiles et religieuses de la région Sierre-Chippis, avait pour but la fixation des réparations pour dommages causés au bétail de cette contrée par les usines de Chippis, ainsi que la discussion des mesures à prendre à l'avenir pour la protection des cultures, du bétail et de la santé publique dans la noble contrée de Sierre.

L' Usine de Chippis, conviée aussi à cette réunion, n'a pas jugé bon de répondre à l'invitation, provoquant des réflexions sévères de la part des agriculteurs.

Des débats de cette réunion, sur laquelle nous reviendrons, il est ressorti clairement que les dégâts causés par l'Usine ne sauraient être mis en doute, et que le pouvoir exécutif va exiger de cette dernière de justes dédommagements.

Il nous revient, d'autre part, qu'une législation nouvelle s'élabore qui mettra fin aux procédés dilatoires et élèvera une barrière protectrice suffisante à l'abri de laquelle la flore, la faune et les humains respireront l'air qui vivifie et non plus celui de Vulcain qui anémie.

La séance est levée sur ces perspectives : leur réalisation sera le mérite du Département de l'Intérieur dont le dévouement et la ténacité pour la sauvegarde des intérêts généraux du pays ne sont pas sujets à caution.

Cours itinérants sur la présure.

Le Département de l'Intérieur organise à nouveau des cours itinérants d'un jour, dans le but d'initier les intéressés dans la *préparation des présures naturelles et des cultures pures* (azis sélectionnés).

Tous les fromagers sont invités à assister à l'un de ces cours, qui se donneront théoriquement et pratiquement dans les localités suivantes :

à Prareyer-Bagnes, mardi, le 2 mai, à 9 heures, à la laiterie ;

à Orsières, jeudi le 4 mai, à 9 heures, à la laiterie du milieu de la Ville ;

à Ardon, samedi, le 6 mai, à 9 heures, à la laiterie du Centre.

(Communiqué).

La bonne marche de la Banque

Le rapport de la Banque Cantonale, sur l'exercice 1921, vient de paraître.

On y remarque les chiffres suivants.

Le mouvement général des comptes accuse un montant total de fr. 416 millions, tant au débit qu'au crédit.

La somme du bilan est de 42 millions 831.000 fr., en augmentation de 4.600.000 fr. sur celui de l'année précédente.

Le bénéfice, avec le solde ancien, est de fr. 707.544, ce qui permet à la Banque de verser à l'Etat, y compris l'intérêt du capital de dotation, fr. 338.000, et d'attribuer fr. 340.000 aux réserves.

Le fonds de réserve ordinaire se trouvera ainsi rétabli à fr. 500.000.

Le bénéfice provient, pour une notable partie, d'une plus-value des titres de fonds publics de la Banque, à concurrence de fr. 56.700, tandis que l'année passée, les amortissements s'étaient élevés à fr. 179.600.

On congédierait des ouvriers ?

La direction générale des C. F. F. a pprouvé une proposition de la direction des travaux tendant à renvoyer un certain nombre d'ouvriers à la fin d'avril et milieu de mai. Une conférence a eu lieu le 27 entre une délégation du personnel et les représentants de la direction générale, qui n'ont pu que confirmer la décision prise sans pouvoir donner de détails. Une nouvelle conférence aura lieu la semaine prochaine. Dans les milieux du personnel, on est étonné de cette mesure, car la direction générale des C. F. F. avait promis de ne pas renvoyer d'ouvriers avant la fin de la crise actuelle du chômage.

Station de monte de Charrat.

La station de monte de Charrat est ouverte et dispose dès ce jour de l'étalon « MATO » type de trait et du baudet « BAPTISTE », lesquels sont à la disposition des éleveurs aux conditions d'usage.

(Communiqué.)

Le Valais au Comptoir suisse à Lausanne.

Les marchands de vin du Canton du Valais sont invités à assister à l'assemblée générale du Pavillon valaisan, qui aura lieu le mercredi 3 mai 1922 à 14 heures 15, au **Buffet de la Gare** 1er étage à Sion.

Les membres du Pavillon valaisan ont l'obligation d'assister à cette assemblée.

Le Pavillon valaisan.

Le billet de cinquante francs.

Outre le prix que nous avons indiqué, M. Bille a obtenu le 2me prix de 1200 francs au concours du billet de banque de cinquante francs. Il n'y a pas eu de premier prix.

Renvoi de foire.

La fièvre aphteuse s'étant déclarée dans un domaine isolé de la Souste, commune de Loèche, la foire de Loèche, fixée au 1er mai prochain est renvoyée.

Riddes. — (Corr.)

La Représentation et le Concert, donnés dimanche dernier, à la salle Gaillard, ont été un réel succès pour la Société de chant, la *Villageoise*. Productions, comédie et drame ont été vivement goûtés et applaudis par le public.

Les entr'actes ont été remplis par des chants magistralement et impeccablement exécutés! Tout cela représente un travail immense ; aussi le Comité de la Société et son dévoué Directeur ont-ils droit à toute notre gratitude.

Pour satisfaire à de pressantes démarches et donner ainsi l'occasion à ceux qui n'ont pu assister aux productions de dimanche dernier, la *Villageoise* renouvellera encore demain la même Représentation et le même Concert.

Soyez donc nombreux à Riddes le 30 courant ; vous y serez les bienvenus et vous y passerez un agréable après-midi et une soirée plus douce encore. Un spectateur enchanté.

La détresse des hôtels

Le « Pro Lemano » nous mande :

Il importe que chacun comprenne la phase particulièrement critique que traversent nos hôtels, nos chemins de fer privés et tous nos magasins et industries intéressés au tourisme.

Quelques chiffres feront saisir la gravité de la situation :

En 1921, l'hôtellerie suisse occupait, à elle seule, 43.000 personnes.

La valeur des hôtels suisses dépasse 1 ½ milliard de francs.

Les lignes secondaires, directement intéressées au tourisme, représentent un capital investi de 550 millions.

Hôtels et chemins de fer privés constituent donc, en Suisse, une mise de fonds de plus de deux milliards de francs qui assurait, avant la guerre, l'existence de 60.000 personnes.

Le bénéfice réalisé, dans les bonnes années, par nos hôtels et nos lignes de montagne, atteignait 300 millions.

Sur ce total, l'agriculture suisse, par les laitages, fruits et légumes consommés dans les hôtels, émargeait pour 50 millions.

Quelle est la situation actuelle ?

Ensuite de la crise du tourisme l'hôtellerie suisse est, aujourd'hui débitrice de 150 millions de francs envers les banques, etc. Le 60 % des hôtel a clos par des déficits les exercices précédents ; le 32 % a un total de dettes dépassant le prix de la propriété. Sur 135 lignes privées, 130 ont bouclé par un déficit l'exercice 1921. Et la situation empire chaque jour.

Le désastre atteint non seulement les hôtels et les Compagnies de transport, mais nos magasins, grands et petits, notre industrie et notre agriculture. En ce qui concerne cette dernière, une statistique démontre que, dans le canton de Vaud, seulement, les étrangers consomment, dans les années normales, 5.000 litres de lait par jour.

Comment parer à la catastrophe ? Comment attirer à nouveau, chez nous, les milliers de touristes nécessaires au rétablissement de notre balance économique?

En leur accordant les plus larges facilités au point de vue fiscal et en ce qui concerne l'octroi et le renouvellement des permis de séjour. Une période transitoire de 3 ou 5 ans, qui serait notre tarif de combat en ce domaine, ne pourrait-elle pas être prévue, durant laquelle tomberainet entraves, tracasseries et taxes spéciales ? Il y va de notre économie nationale.

Les ongles, tout comme les dents ou les cheveux, demandent des soins. Si vous voulez que l'on admire les vôtres, employez HYGLO, exposé chez **Girard-Rard, Au National**, Martigny. 1219

†

Monsieur FONTAINE et **famille** adressent à leurs amis et connaissances leurs remerciements émus pour la sympathie qu'ils ont bien voulu leur témoigner à l'occasion de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur épouse et mère.

Votre santé est-elle ébranlée ?

Rétablissez votre équilibre physiologique et votre force de résistance en prenant chaque jour, à votre 1er déjeuner, une tasse d'Ovomaltine.

En boîtes de fr. 3.— et 5.50. — En vente partout.

Dr A. Wander S. A., BERNE.

Chemins de fer fédéraux

La **Direction générale** des C. F. F. met en soumission l'exécution du **Réservoir et des conduites d'alimentation d'eau** de **l'usine hydro-électrique de Barberine** (Valais).

Les travaux comprennent principalement:

Réservoir d'une contenance de 100 m³ ;

Conduites en tuyaux de fonte, diam. 125 et 100 mm., 400 m.

On peut consulter les plans et les cahiers des charges et se procurer les formulaires de soumission au service de l'électrification, bâtiment de service des C. F. F. à Berne, Mittelstrasse 43, bureau No 119. Un dossier de la soumission est également déposé au bureau de la Direction des travaux à Châtelard-Village. Sur demande, les plans et le projet de contrat seront remis aux soumissionnaires au prix de fr. 1.—, montant qui ne sera pas restitué.

Les soumissions devront parvenir à la Direction générale des C. F. F. à Berne, le 15 mai 1922 au plus tard, sous pli fermé portant la suscription « Usine de Barberine, soumission pour le lot VII ». Elles seront valables jusqu'au 10 juin 1922. 1238

Direction générale des C. F. F.

Au printemps

les légumes provenant du jardin sont épuisés et la ménagère ne sait souvent avec quoi faire la soupe. Elle se tire de cette perplexité grâce aux Potages Maggi qui contiennent déjà tous les ingrédients nécessaires à une bonne soupe. L'assortiment permet de satisfaire les goûts les plus difficiles.

Les Potages Maggi sont emballés par paquets de 5 blocs. Cet emballage est le plus pratique pour le ménage : c'est celui qui protège le mieux le contenu. 1223

A vendre foin de montagne

par 1000 kg. bottelé, franco gare C.F.F. Bex, a fr. 15.— les 100 kg., par botte de 46 à 50 kg. à fr. 7.50 la botte.

S'adr. au plus tôt à MOREILLON, Municipal à GRYON.

L'Horlogerie Massard

Martigny-Bourg

ne faisant pas partie du syndicat des horlogers valaisans, peut livrer **montres, pendules, réveils,** ainsi que **bijouterie,** à des prix défiant toute concurrence.

Vu la baisse des matières 1res fait les réparations à 25 o/o en dessous des anciens prix Tout est garanti

Se recommande : A MASSARD, horloger, Martigny-Brg

Dimanche 30 avril, dès 2 heures

- Sur la place des sports, à Chalais -

Grand Loto

organisé par la Société de musique « l'Avenir »

Nombreuses attractions. — Jeux divers et variés.

CONCERT —o— BONNE CANTINE 1039

C'est un véritable plaisir de servir le KRISIT pour les nettoyages.

Cuisinière

très capable, demandée pour Pension soignée.

Villa Orient, Av. d'Ouchy 12, Lausanne. 1240

Café torréfié

2 40 le kg.

Mélange 1er choix

Sacs de 5, 10 et 15 kg.

Vve Décaillet et ses fils, **Salvan.** 701

Dr DÉNÉRIAZ

Sion

- ABSENT -

pour service militaire du 1 au 15 Mai

A vendre en ville de Sion Valais

Bâtiment Café-Restaurant

comprenant : rez-de-chaussée, 3 étages et caves meublées. Adres. offres par écrit sous P 533 S, Publicitas, Sion.

CIDRE

1re qualité, à Fr. 0.40 le litre Expédition partout dès 50 litres.

Fûts prêtés. 1162

Parc Avicole, SION.

ON DEMANDE

JEUNE FILLE

de 15 à 16 ans, pour aider au ménage, à la campagne.

S'adres. au « Nouvelliste » avec prétentions de salaire sous 32

Maréchal-Charron

— ayant terminé son apprentissage —

cherche place

S'adr. : L. D. Poste restante, TROISTORRENTS.

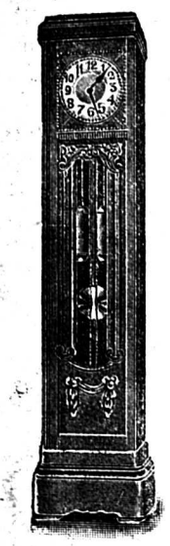

GRANDE BAISSE

sur tous les articles

MARCHANDISES DE TOUT PREMIER CHOIX

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

ORFEVRERIE-OPTIQUE. MACHINES A COUDRE

HENRI MORET

Martigny-Ville

Grand choix de montres, horloges, pendules et réveils en tous genres, Bijouterie, bagues, broches, chaînes, médailles, etc.

ALLIANCES OR, gravure gratuite, Service de table, Argenterie, Lunettes et pince-nez.

Réparations promptes et soignées.

La Municipalité de Lavey-Morcles

met au concours la construction d'un couvert sur une fontaine du village. Le cahier des charges peut être consulté chez M. REBEAUD, municipal, jusqu'au 29 avril. 1237

VENTE

Prix minimum du jour

Coutil matelas 135 cm. 2 90 et **2.50**

Coutil stores mi-fil 150 cm. large raie jaune et grise **4.80**

Triège pantalon 130 cm qualité extra fort **4.30**

Toile de ménage mi-fil, pour tablier, carreaux bleus ou rouges 90 cm. **2.25**

Cotonne de Vichy 10 cm. de larg. **1.10**

Cotonne de Vichy 100 cm. de large, véritable Roanne, **1.80**

Flanelle coton pr chemises et lingerie, qualité très lourde, 80 cm. larg. seulement en rayures, rose et blanc **1.40**

Triège tablier vert et bleu croisé 1.90 et **1.50**

Toile écrue pr draps de lits, 180 cm. double chaîne, **2.20**

Toile blanche pour lingerie 1.20, 1.— et **-85**

Macco pour lingerie, toile extra fine, occasion **1.35**

Belles occasions

en bazin, nappage, serviettes, nappes, tapis lavables.

Linges de toilette article extra beau, en pur fil blanc, (occasion) œil de perdrix ou rayures **2.50**

Essuie-mains ménage, mi-fil, qualité extra 60 cm. **1.60**

Flanelle blanche qualité très fine, 1227 veloutée **1.40**

Vente exclusive de tissus coton de bonne qualité

Envoi d'échantillons franco sur demande

Isaac Brunschwig

Rue Beau-Séjour 26

Lausanne Derrière le théâtre

Profitez de la BAISSE

J'offre jusqu'à nouvel avis et expédie contre rembours.

Saucissons vaudois extra secs, le kg.	3.80
Saucisses au foie le kg.	2 70
Saucisses mi-porc »	2.50
Lard maigre	
Poitrines fumées	3 90
Lard mélangé, bajoue	3.—
Bœuf salé et fumé, extra	1.80
Graisse de rognon crue ou fondue le kg.	1 80

Adr. toutes les commandes :

Charcuterie Auderset

Cheneau de Bourg 3, Lausanne

- Œufs à couver -

pure race, **Rhodes-Island** Fr. 5.— la douzaine.

Magasin Vve J. Dionisotti, St-Maurice.

A vendre FOIN

à Illarsaz.

S'adr. à Jules Pernet, Aigle.

Chemises pour ouvriers

à des prix de Réclame

Flanelette grise avec col rabattu **Fr. 8.— les 3 pièces.** — Flanelette en couleurs Fr 12 — avec col **Fr. 12 60 les 3 pièces.** Oxford rayée ou carrée, qual. forte Fr. 16 — avec col, **Fr. 18.60 les 3 pièces.**

J. Geiser, export. Lucerde

ON DEMANDE

une personne

sérieuse aimant les enfants et de toute confiance pour faire la cuisine et tenir un ménage soigné.

Références exigées.

Faire offres au « Nouvelliste sous M. S.

La Société des Propriétaires réunis, à Pelissanne Provence, France demande des

AGENTS

bien rétribués, pour la vente de ses huiles et savons, dans la région du Valais (Suisse)

ON DEMANDE

bon vacher

pour la saison d'été S'ad. à MOTTIEZ JEAN. DAVIAZ.

AVIS

Toujours quantité de foin et paille à disposition. cnez TURIN Emmanuel, Commerce de fourrages, Muraz Monthey Téléphone 1101

Meubles d'occasion et neufs

Aux plus bas prix. Marchandises soignées. Garantis propres — et remis à neuf — Lits en tous genres à 1 et 2 places, dp. 150 fr. Chambres à coucher et chambres à manger Canapés, divans, armoires. Mobiliers de salon, etc.

SALLE DE VENTE du Gd St-Jean 22 et 29 Tél. 3196 — Lausanne

A. WERTHEIMER

Guérison du

GOITRE et des **GLANDES**

par notre Friction antigoitreuse **„ STRUMASAN "** seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombreuses attestations. Succès garanti.

Prix 1/2 flac. 3 fr. 1 fl. 5 fr. Prompt envoi au dehors par la Pharmacie du Jura, Bienne.

1re Communion

Chapelets, colliers, croix et médailles, or, argent et doublé. Montres et chaînes.

Bijouterie H. Moret Martigny Place Centrale

AUX FIANCÉS

Si vous voulez un

Trousseau riche

sans dépenser un prix élevé, adressez-vous Au

Dépôt de Meubles

Aven. du Simplon 16

Maison Reinhold

Lausanne

Je vous fournirai avec toutes les garanties :

Chambres à coucher

Modèles très riches en noyer véritable.

850.— à 950.—

- Salles à manger -

avec dressoir sculpté en noyer véritable.

650.— à 750.—

DIVANS

Moquette laine

175.— à 200.—

1217 Environ

30 Modèles

différents en exposition.

Une visite vous convaincra de mes prix exceptionnels

A VENDRE

trois mille kilogs de **FOIN** pour chevaux.

S'adres à Moulin Régis, à Martigny-Bâtiaz.

Les névrosés et malades du cœur

ne doivent pas tarder un instant à faire du CAFÉ DE MALT KNEIPP-KATHREINER leur boisson quotidienne.

Comptoir Colonial

Henri Rivoire

Rue des Bourguignons, Monthey

AVIS

Pour cause d'agrandissement et changement de gérance, le COMPTOIR COLONIAL, précédemment rue du Bourg au Favre, est transféré à l'adresse ci-dessus. Toutes denrées alimentaires aux prix les plus bas, ainsi que Malaga, Vin blanc, Vin rouge, etc.

La fortune pour tous

En achetant notre paquet de chicorée semoule, demi-semoule et fine, au même prix que la concurrence ; marchandise garantie à l'analyse, chaque paquet de 200 gr. net, accompagné **d'un billet de banque de 100 couronnes** — EXPEDITIONS. 1226

POIDS PUBLICS

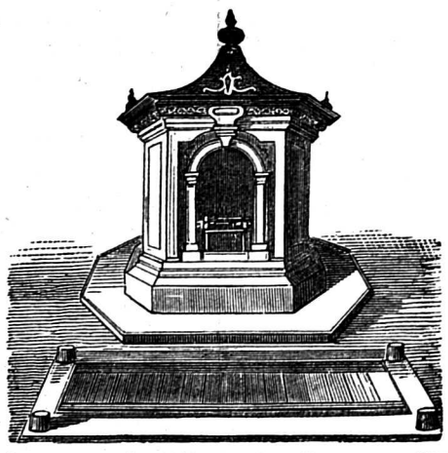

A VENDRE

Occasions exceptionnelles, trois Ponts à bascule en parfait état. Tabliers neufs en bois de chêne.

Portée 12 tonnes. Tablier de 5 Mt. x 2.10 Mt

Portée 10 tonnes. Tablier de 5 Mt. x 2.10 Mt.

Portée 6 tonnes. Tablier de 5 Mt. x 2.10 Mt.

Prix et devis sur demande, avec ou sans maçonnerie. Ces instruments peuvent être visités aux Ateliers **Scholl Fils & Cie**

Fabrique de bascules à GENÈVE

- GRAINES -

potagères, fourragères et de fleurs

Maret & Bollin, Saxon

Maison soumise au contrôle fédéral.

GROS — TÉLÉPHONE 16 — DÉTAIL

Spécialités de variétés potagères éprouvées en Valais.

— Prix-courant gratis sur demande. —

- Avis -

L'Etude des Avocats

H. Leuzinger & V. Roten

Sion

est transférée dès le 24 avril courant, Maison Blanchoud, rue de la Dent Blanche, vis-à-vis de la Banque Cantonale. 1169

On demande à louer

pour l'été 1922, dans le Val d'Anniviers,

4 vaches bonnes laitières

fraîchement vêlées ou portantes pour mai-juin.

Adr. offres et conditions au Bureau du Journal s. C. M.

Le bon marché de nos tissus dépasse tout ce que l'on peut imaginer

Grande Vente de Tissus d'Eté

Zéphyr, bonne qualité, pour blouses, robes chemises, tabliers, largeur 75 cm. le mètre **1.45, 1.25, 0.95**

Zéphyr dessins clairs, pour chemises, largeur 80 cm., le m. **1.45**

Zéphyr pour chemises soignées, dessins nouveaux, le m. **2.45**

Côtelé blanc rayé coul., largeur 80 cm. le m. **2.45**

Voile blanc et couleurs, qualité sup. largeur 115 cm. le m. **2.95**

Piqué reps blanc, belle qualité, largeur 100 cm. le mètre **3.45**

COTONNE

Cotonne tabliers, qualité forte, largeur 75 cm. le m. **0.95**

Vichy qualité supérieure, larg. 75 cm. ou 100 mc., le m. **1.95**

Hydron, 1re ql, larg. 100 cm. le m. **2.45**

Flanelette p. lingerie pour dames et messieurs, bonne qualité **0.95 à 0.75**

Oxford p. chemises d'hommes, largeur 75 cm., le m. **1.95 1.45**

Satin d'Alsace, p. tabliers, jolis dessins, largeur 80 cm. le m. **2.45**

Satin dégravé, dessins nouveauté, larg. 80 cm. ou 100 cm., le m. **2.75, 2.45**

Satin noir p. tabliers, larg. 140 cm. le m. **2.95**

Alpaga pour confection, qualité sup. le m. **6.90**

Lainette, belle qual., dessins nouveauté, et à fleurs, lg. 80 cm., le m. **1.75, 1.45, 1.25**

Percales imprimées jolis dessins, pr blouses, larg. 80 cm. le m. **1.45**

Satinette unie, belle qual. toutes teintes, larg. 80 cm. **1.60**

Crépon japonais, pour peignoirs, nouveaux dessins, larg. 70 cm., le m. **1 95**

Crépon pr blouses et robes, dessins nouveaux, larg. 70 cm. **1.95**

Panama blanc rayé couleur, pr blouses et chemises le m. **1.95**

Foulard royal, pr blouses et robes, jolis dessins, le m. **2.45**

Mousseline laine, impression nouveauté, ramage, fleurettes et dessins classiques, larg. 72/75 cm., le m. **3.90, 2.95**

Batiste mercerisée, très jolie qual., blanc et couleurs, 115 cm, **1.95**

Cachemire, robes, damier et écossais, largeur 100 cm., le m. **2.45**

Bayadère pr jupes, jolies dispositions, larg. 85 cm. le m. **2.95**

Crêpe laine, qual. sup., toutes teintes, largeur 70 cm., le m. **3.45**

Serge pure laine, belle qualité, marine et noir, larg. 70 cm., le m. **3.45**

Gabardine laine, très jolie qualité, toutes teintes, larg. 110 cm. le m. **6.50**

Eponge, qual. lourde, teintes unies, larg. 100 cm. le m. **5.50**

Crépon à rayures nouveauté, larg. 70 cm., le m. **1.25**

NAPPAGE, pour jardins, dessins divers, rouge, vert, bleu, larg. 140 cm. le m. **6.90, 4.90**

Tussor pr blouses et confections, jolie qualité, forte, larg. 80 cm. le m. **4.90**

Tussor pr confections, de qualité sup. larg. 85 cm. le m. **7.50**

BLOUSES D'ETE réclame

Blouses, forme kimono, pr dames, lainette ou crépon fantaisie **2.45**

Blouses pr dames, forme kimono, satin fantaisie, dessins divers **3.45**

Blouses pr dames, casaquins ou longues manches, lainette ou crépon fant. **4.90**

Blouses en Panama blanc, rayé coul. garnies boutons, forme kimono **2.95**

Blouses pr dames, longues manches, satin noir ou lainette fantaisie **5.90**

Grands Magasins Au Louvre

Téléphone 154 **AIGLE** MANS Frères

La plus importante maison d'assortiment de la région,

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

6

Marier sa Fille

Mme Slavski adressa au jeune secrétaire un regard de douce commisération. Hâtons-nous de dire que ce regard provenait uniquement d'une bonne habitude contractée par la chère Barbe depuis fort longtemps : avoir toujours l'air de prendre la part la plus vive à tout ce qu'on vous dit, quand même on s'en soucierait comme des neiges d'antan.

Le déjeuner s'acheva, et Mme Slavski s'envola, un peu lourdement peut-être, vers les magasins de nouveautés, pendant que le colonel s'enfermait avec Josia pour examiner des liasses de comptes, de factures, de notes, dont pas une n'était acquittée.

Ratier, ce jour-là était sorti de bonne heure ; les distractions des soirées précédentes n'avaient pas eu d'effet sur lui ; sa solide nature le défendait contre le malaise qui avait vaincu les deux jeunes gens ; au contraire, on l'eût même dit plus joyeux que jamais quand il franchit le seuil de sa porte.

La matinée d'avril était des plus attrayantes ; il huma l'air, et, au moment de se diriger vers la station de voitures, il fit un geste décidé, tourna le dos aux véhicules et s'en alla de son pied léger vers Montmartre.

A mesure qu'il montait, au lieu de se trouver fatigué, il lui semblait sentir sa poitrine s'alléger, et il pressait le pas, tout en respirant à pleins poumons. Les petites voitures chargées de jonquilles, de jacinthes et de giroflées roulaient péniblement le long des rues ; mais les marchandes qui les poussaient ne regrettaient pas leur peine, car la journée promettait d'être belle, et la vente serait bonne. Avisant une grosse gerbe de lilas blanc, Ratier l'acheta sans marchander.

— Dieu bénisse la main qui m'étrenne ! fit la marchande.

— C'est moi qui vous étrenne ? répartit Ratier. Eh bien, tenez, voilà encore dix sous pour vous porter bonheur. Surtout, gardez bien la pièce ; sans ça, toute votre chance s'en irait. C'est comme qui dirait un sou percé !

— Soyez tranquille, mon bon monsieur, je ne m'en déferai pas ! Quel brave monsieur, tout de même ! ajouta la marchande, pour elle toute seule, car Ratier était déjà loin.

Ratier grimpait lestement la rue Lepic sous le beau soleil d'avril, qui hâlait son teint déjà brun par lui-même ; parvenu au fameux moulin, il flaira une odeur de galette dans l'air matinal et pénétra dans la boutique.

La première chose qui frappa ses regards fut une rangée de galettes dorées fumantes, sortant du four. Il choisit la plus large et descendit joyeusement l'autre versant de la colline en marquant le pas sur un air en vogue, non sans se trouver fort embarrassé de sa galette et de son bouquet qui lui prenaient chacun une main.

Arrivé à ce vaste bâtiment qu'on appelle le château des Brouillards, il entra dans la cour, sans demander personne, et, tout au fond du jardin, apercevant une robe claire à un endroit bien connu, il l'aborda comme une vieille amie, et salua aimablement la jeune femme qui la portait.

— Eh ! c'est Ratier ! s'écria un beau garçon de trente ans environ, qui leur tournait le dos à deux pas et semait des volubilis dans une caisse. C'est Ratier ! A cette heure-ci ? Quelle drôle d'idée ! Mais tu as très bien fait tout de même ! Tu vas déjeuner avec nous ?

— C'est pour cela que je suis venu, répondit Ratier en mettant son bouquet sur le bras de la jeune femme et sa galette dans les mains du jeune homme. Et Bébé ?

— Bébé est là-haut, sa bonne l'habille. Qu'est-ce que cela ?

— Une galette toute chaude. Ah ! Mme Féraud, ah ! mon ami Jacques, qu'il fait bon ici ! Votre soleil est bien plus chaud que le nôtre, à nous autres, Parisiens, et puis, et puis ?

Il se tut, et sérieux pour un instant, il regarda autour de lui.

— Tu n'as rien ? Il ne t'est rien arrivé de fâcheux ? demanda Jacques avec intérêt.

— Rien du tout.

— Bien vrai ?

— Parole d'honneur.

— C'est que, vois-tu, à cette heure-ci, on n'a pas coutume de te voir, et puis, sans reproche, il y a six mois que tu n'étais venu.

— Six mois, ça ne se peut pas ! s'écria Ratier en bondissant.

Six mois, répéta Ratier . eh bien, j'ai fait de jolie besogne pendant ce temps-là ! Voilà, ma foi, six mois bien employés !

Il resta silencieux un moment, regardant en dedans de lui cette moitié d'année restée à tous les buissons des chemins de traverse, et quelque chose comme de la mélancolie passa dans ses yeux railleurs.

— Et qu'est-ce qui vous a pris de venir aujourd'hui, comme cela, monsieur Ratier ? demanda la jeune femme en souriant.

— Ce qui m'a pris... j'avais besoin de voir des honnêtes gens, voilà — et qui ne soient pas bêtes, car, ma parole d'honneur, il y en a qui vous dégoûtent de la vertu !

Mme Féraud s'esquiva pour faire ajouter des côtelettes à son modeste déjeuner, et Ratier s'assit à côté de son ami sur un banc.

Jacques Féraud était le camarade de collège de Ratier ; seulement, au sortir du lycée, ils avaient suivi des voies différentes. Le plus souvent, dans ce cas-là, on s'oublie, mais l'amitié des deux jeunes gens avait survécu à tout ce qui brise les autres. Féraud, sans fortune, avait été obligé de se faire professeur de mathématiques. C'est un dur métier, peu rétribué, où la fatigue est grande et le résultat petit.

Ratier contemplait cette famille avec une sorte de curiosité mêlée de respect. Qu'on pût vivre avec quatre mille francs et élever un enfant par-dessus le marché, cela le passait. Puis d'une fois il avait ouvert sa bourse à Féraud qui avait stoïquement refusé.

— Je ne pourrais pas le rendre, avait-il dit.

— Qu'est-ce que cela fait ? répondit Ratier.

Pour Féraud, cela faisait quelque chose, et il avait continué avec la pauvreté la lutte dont il venait de sortir vainqueur : aussi Ratier le considérait-il comme un être extraordinaire, un peu toqué peut-être, mais assurément respectable. Quant à Madame Féraud, c'était un ange.

— Que deviens-tu ? demanda Jacques après qu'il eut encore serré la main de son ami.

— Je n'en sais rien, répondit celui-ci. Ma parole je n'en sais rien. Le monde est si drôlement fait !...

— Et le théâtre, tu y as renoncé ?

— Puisque je te dis que je ne sais pas ! Peut-être oui, peut-être non... Je verrai !

— Mais il me semble qu'il est temps de voir ! Quel âge as-tu ?

— Vingt-huit ans, aux prunes, aux prunes de monsieur, pas aux reines claudes.

— Peu importe, fit Jacques, qui ne put s'empêcher de rire.

— Pardon, mon ami, cela fait un mois de différence au moins.

— Soit ! tu vas avoir vingt-huit ans et tu n'as pas encore choisi ta carrière ?

— Pst ! fit Ratier, nous avons le temps, j'ai encore un peu d'argent à manger.

— Jacques ! fit la voix mélodieuse de Mme Féraud.

Penchée à la fenêtre de son appartement, elle appelait les amis à déjeuner. Ils montèrent, et, Bébé aidant, ce fut pendant une heure un tohu-bohu de rires et de joyeusetés.

— Vous chantez toujours, monsieur Ratier ? dit la jeune femme lorsque, la nappe enlevée et la fillette envoyée dans le jardin, on se trouva dans cet état de bien-être qui accompagne l'arrivée du café et des cigares.

— Heu ! heu ! cela m'arrive, mais peu.

Jacques regarda son ami avec les apparences de la plus complète stupéfaction.

— Mais, alors, que fais-tu ?

— Je m'amuse, répondit Ratier d'un ton dogmatique. C'est-à-dire que je consacre mon temps à des occupations généralement considérées comme des amusements, telles que : se lever tard, gronder son domestique, payer à dîner aux autres manger de la cuisine de restaurant, ignorer le goût du café où il n'entre pas de chicorée, — le vôtre est excellent, chère madame, parce que vous l'avez fait vous-même, — jouer aux cartes, non pas au trente-et-un, mais aux jeux les plus enivrants, y perdre mon argent, acheter des chevaux et les revendre à perte, souper, me coucher tard, parcourir tous les lieux où l'on s'amuse. Voilà.

Jacques secoua la tête.

— Tu valais mieux autrefois, dit-il sans pouvoir s'empêcher de sourire de cette nomenclature.

— Autrefois, modula Ratier, sur le mode ionien, le plus doux des modes, autrefois, quand j'étais amoureux des étoiles, quand je faisais des vers, — car j'ai fait des vers, madame Louise, tel que vous me voyez, et même, dédaignant l'exemple d'hommes que leur position et leur mérite aurait dû me donner pour modèles, j'ai consenti à ne les faire que de douze pieds au plus ! — Autrefois, quand j'étais pauvre ! Mais la pauvreté m'a donné des appétits féroces, et à présent que je suis attablé !...

— Tu te donnes une indigestion ? interrompit Jacques.

(A suivre)

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA & Cie GENÈVE

Les correspondances anonymes ne sont pas insérées.

BUVEZ UN **LUY COCKTAIL** apéritif et digestif à base de vins fins du Valais

A titre Exceptionnel et jusqu'à épuisement du stock

Pantalons en triège, toutes tailles 5.50

Salopettes ou vestons en très fort croisé bleu 5.50

Chemises en flanelette crème, avec col No 38 2.50

Chemises Jæger sans col, Nos 38, 39 et 40 3.80

Chemises flanelette col ou sans col, jolis dessins, tous Nos 3.90

Chemises Kaki américaines av. col, poches à soufflets épaulettes, tous Nos 6.50

Isaac Brunschwig
26, Rue Beau-Séjour, 26
Lausanne
(Derrière le Théâtre)
Envoi contre remboursement.

Cidrerie d'Yverdon
Cidre 1re qualité garanti pur jus de fruits en fûts prêtés.
Demandez le prix-courant.

Risina
Fr. 15.- le sac de 70 kg., rendu gare de Martigny, contre rembours.
Rizerie de Martigny

Demandez catalogue et nouveaux prix réduits pour montres, régulateurs réveils et bijouterie en toute 1re qualité.
Réparations
Horlogerie Laager,
Péry (près Bienne)

Goudron Burnand
Un demi-siècle de succès contre Toux Catarrhe Bronchite
Exigez l'emballage rouge. En vente dans toutes les pharmacies ou directement chez P. de Chastonay 2, Pl. de la Riponne, Lausanne.

Viande & charcuterie bon marché

Bouilli avec os, le kg.	1.20
Rôti sans os	2.20
Viande fumée	2.20
Salami	3.40

Expédie depuis 2 kgs. la
Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du Bd-Pont 18, Lausanne
Demi port payé. Téléph. 35.50

REICHENBACH Frères & Cie
Fabrique de Meubles - Sion
offrent leurs meubles à des prix avantageux, tout en garantissant un travail soigné. — Une visite dans nos magasins vous montrera la bienfacture et le grand choix de nos modèles et ne vous engage à rien.
Grande Baisse sur tous les articles.
1774 Fabrication de lames sapin pour planchers et plafonds. Demandez prix.

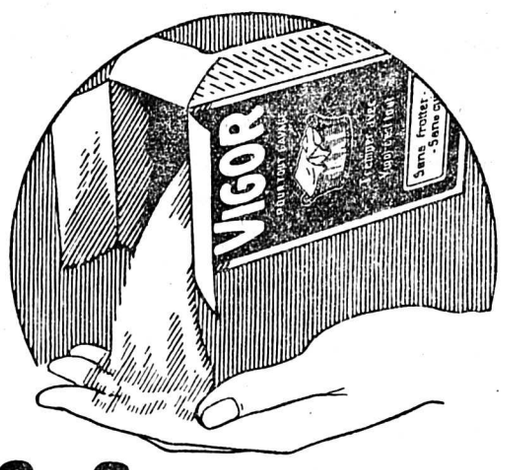

VIGOR
n'est pas une lessive en poudre, mais un nouveau et parfait produit de savon en petits grains très fins. Dissout dans l'eau, il donne une mousse épaisse et superbe qui agit par elle-même.
Par un simple trempage, - sans cuire, sans frotter vigoureusement et sans aucun accessoire, - il enlève au linge toute la saleté.
Vigor est aussi merveilleux pour le blanc que pour les couleurs. Il fait durer le linge.
V2

Maison de santé et de repos privée
Etablissement sous le contrôle du Conseil de santé.
Château de Corcelles sur Chavornay
VAUD (Suisse). — Altitude 600 m.
Traitement des maladies mentales et nerveuses des deux sexes.
Mêmes conditions qu'aux établissements officiels subventionnés. — Installation moderne.
CHAUFFAGE CENTRAL — Téléph. 21.
Dr W. Mœhrlen, Médecin attaché à l'établissement. Robert TSCHANTZ, propr.

Œufs à couver
Poules Wyandotes blanches, Rhodes-Island, Plymout-Rock, Orpingtons Houdans, Nègre-soie, Batams-naines, Canards, Oies. — Chez A. EGLI, Café, Lavey-les-Bains.

HAMBURG - SUD
Amerikanische Dampfschiffahrts - Gesellschaft
Départs réguliers de Vapeurs à Passagers de HAMBURG & EMDEN pour le
Brésil et l'Argentine
(URUGUAY & PARAGUAY)
Informations ultérieures concernant les prix, les ports de débarquements, etc. sont données par l'Agence générale de la
Hamburg - Süd - Amerikanische Dampfschiffahrts - Gesellschaft
Hans Im Obersteg & Cie
BALE Aeschengraben 28
et ses succursales à
Zürich, St-Gall, Berne, Buchs et Chiasso

Souliers militaires
ferrés, fabrication suisse garantis cuir 1re qual. 39 à 47 Fr. 18.50
Le même article 36 à 38 „ 16.90
Bottines pour le dimanche cuir ciré, jolie forme, 40 à 47 „ 18.--
Maison d'expédition ULYSSE CAMPICHE
Tunnel 4, Lausanne.

Fabrique spéciale de Cercueils
Hessenmuller, Genton, Chevallaz, S. A.
Tél. 92.02 Lausanne Tél 92.02

Dépôts de nos cercueils
Dépositaires à
Monthey : Charles Cottet, tél. 3.
Sierre : Amos frères, téléph. 16.
Martigny Ph. Itten ébéniste Tél. 146.
St-Maurice : Albert Dirac 1088
TRANSPORTS FUNÈBRES pour tous pays

Grande Liquidation à prix réduits.
5000 m. drap laine, fantaisie pour vêtements, largeur 140 cm. fr. 9.75. et 4.75.
1000 m. gabardine, pure laine, 110 cm. en toute couleurs, fr. 12.— réduits à fr. 7.30.
5000 m. toile coton blanc, 80 cm., la qual. fr. 1. 15. et 95 ct.
2000 m. futaine pour chemises, oxford, zéphir, flanelle, la qual. fr. 1.65, 1.50 1.35, 0.85.
1500 m. tissus pour tabliers, mérinos, satin, hidron, Köper, fr. 2.30, 2.— 1.65.
3000 m. drap de lit blanc, double fil, 165 cm. fr. 5.— maintenant 2.90.
3000 m. drap de lit, toile écrue, 180 cm. lourd, fr. 4.—, maintenant 2.30.
5000 m. tissus pour pantalons, 130 cm. très lourd, extra ; fr. 6.50, maintenant fr. 4.50.
A prix réduits nous offrons: Kölsch, indienne pour lit, crépon laine.
Des modèles seront à la disposition.
Envoi contre remboursement.
Fréres BIANCHETTI, Locarno

Religieuse donne secret pour guérir « incontinence d'urine » d'enfant et hémorroïdes.
Maison Burot No 31 Nantes France.

Persil

économise du temps, du travail, du savon et du combustible !

Avis important

Avant de faire vos achats de mobilier, demandez les nouveaux prix de la

Fabrique de Meubles F. Widmann & Cie, à Sion

Grand choix de salles à manger, chambres coucher, salons, tapis, rideaux, poussettes, etc.

Territet - Montreux
" Florimont „

Etablissement spécial et chirurgical.
Hydrothérapie — Electrothérapie — Gymnastique suédoise - Affections traitées à Florimont:
Arthritisme. — Rhumatisme.
Affections nerveuses, digestives, cardiaques.
Asthme, maladie de la peau.
Arrangement spécial pour traitements prolongés.
Prospectus sur demande. LA DIRECTION.

La Charcuterie Vve BURNIER
Place Palud 5, Lausanne

offre : ses jambons du pays, bien secs, à fr. **5.**— le kg.
ses jambonneaux du pays, fumés à fr. **4.**— le kg.
ses lards gras fumés au prix de fr. **3.**— le kg.
Marchandise du pays, de 1re qualité et bien conditionnée.
Ne pas confondre avec les produits d'Amérique.
Rabais par quantité — Expéditions par retour
1160

Consommez les produits au lait
Guigoz

LAIT pur de la Gruyère, en poudre, phosphaté ou non ;
PUDDINGS complets au chocolat ou au café ;
DEJEUNER au chocolat complet ;
CREMES complètes au café ou au chocolat.
Dégustation et démonstration dans notre magasin :
36, rue du Petit-Chêne, Lausanne
Nos produits sont en vente dans toutes les bonnes épiceries.

Chemises pour Messieurs

à bon marché.

fr. 15.— seulement les 6 pièces

en flanelette, avec col rabattu, grandeur 37/40, en flanelette rayée, qualité lourde, No 38/45 fr. 12 60 les 3 pièces, avec col ; fr. 12.— sans col. Oxford, chemise d'ouvrier très forte, carrée et rayée, fr. 16.60 les 3 pièces, avec col ; fr. 16— sans col. 1 pièce de chaque sorte, ci-dessus mentionnée fr. 12.20.

Envoi par **J. Geiser,** Bruchstr. 8, **Lucerne.**

Cure de printemps

Voici le Printemps, et déjà les bourgeons commencent à s'ouvrir. C'est le moment de penser à la **Santé**, car de même que la sève dans la plante, le **Sang** subit une suractivité de circulation, qui peut amener les plus graves désordres.

Une expérience de plus de trente années nous permet d'affirmer que la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** composée de plantes inoffensives, jouissant de propriétés spéciales bien définies, est le meilleur régulateur du sang, qui soit connu.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY détruit les germes de la maladie, tamise le sang qu'elle fait circuler librement, et en fin de compte répare tout l'organisme.

UNE CURE avec la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY

c'est la guérison certaine, **sans poisons,** de toutes les Maladies intérieures de la Femme ; c'est une assurance contre les accidents du **Retour d'Age,** Métrite, Fibrome, Hémorragies, Pertes blanches, Troubles de la Circulation du Sang, Hémorroïdes, Phlébites, Varices, Etourdissements, Chaleurs, Vapeur, Vertiges, etc.

Prendre la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** c'est s'assurer des Règles régulières, non douloureuses ; c'est éviter les Migraines, Névralgies, Constipations, etc. **La Jouvence de l'Abbé Soury,** préparée à la pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen, France, se trouve dans toutes les pharmacies. Le flacon liquide : 4 fr. 50, la boîte pilules : 3.50.

Dépôt général pour la Suisse : A. JUNOD, Pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la Véritable Jouvence de l'Abbé Soury. Avec la sign. Mag Dumontier.

Liquidation Générale et Définitive
des Grands Magasins
VILLE de PARIS Martigny
On vend à tout prix acceptable

Les prix annoncés ci-dessous peuvent encore être réduits jusqu'à

60 o/o suivant les quantités
- rien ne doit rester en magasin -

Toute la population valaisanne et des cantons voisins, se rend actuellement en foule à nos magasins.

Occasions diverses

Laine à tricoter belle qual. l'écheveau de 50 gr.	0.40
Laine à repriser, la pelote	0.10
Coton vigogne, première qual. en toutes teintes, les 50 gr.	0.35
Savon de Marseille 72 %, 300 gr.	0.35
extra pur, le morceau	0.35
Pinces à linge, la douz.	0.20
Parapluie première qual.	4.85
Sacs touristes, très grands, 1re qual. le sac	4.85
Toile cirée, 1re qual. le mètre	1.65
Systèmes pour cravates,	0.10
Portemonnaies cuir, 2.95 2.45 1.85 1.65 0.95 et	0.45
Portefeuilles avec carnet,	1.95
Panosses, très grandes, bonne qual.	0.40
Plumes pour duvets, la livre 6.50 5.— 3.50 2.60 1.95 et	0.95
Draps de lits couleur, 140/190 :	4.90
150/200 : 5.90 ; 170/220 :	6.90
Brise-bise, belle qualité dessins nouveaux, la paire	1.45
Bordure toile cirée le mètre	0.30
Laine décatie, 1re qual. en rose, beige, bleu ciel et blanc, les 50 gr.	1.40
Langes brodés, belle qual.	2.45
Draps de lits écrus, 180/250	4.95
Draps de lits blancs, très belle qual.	8.50
Lavettes bonne grandeur,	0.15
Linges de toilette bonne qual.	0.75
Serviettes de table, bonne qual. la serviette	0.95
Blouses de garçonnets	2.95
Pantalons de garçonnets, 10, 11 et 12 ans	4.90
Tapis de table en couleurs, belle qual	4.50
Mouchoirs de couleurs	0.35
Bonnets alpins	1.45
Grands mouchoirs deuil, la pièce	0.35
Mouchoirs avec initiales	0.35

BAS pour DAMES et ENFANTS

Bas pour dames, en coton noir, la p.	0.50
Bas mousseline, qualité supérieure	0.95
Bas mousseline beige, gris et acajou,	1.45
Bas mousseline, qual. supérieure	2.65
Bas à côtes, en coton, 1×1 et 2×2	1.55
Bas de laine 2×2	2.45
Bas cachemire, belle qualité	2.95
Bas d'enfants, noir et cuir, côtes 1×1, 2×2 Grd. 3 1.10, 4 1.25, 5 1.40, 6 1.50, 7 1.60, 8 1.75, 9	1.95

VETEMENTS et SOUS-VETEMENTS pour hommes

Casquettes en drap laine, très b. qual.	1.95
Chapeaux de feutre, formes modernes et courantes, toutes nuances, le ch.	4.90
Blouses bleues et noires, en fil et mi-fil, bonne qual.	7.60
Grandes blouses grises, bonne qualité	9.85
Pantalons grisette, bonne qualité,	6.90
Pantalons, triège gris, très fort,	8.50
Pantalons, mi-laine, 1re qu. n. doub.	10.50
Pantalons en mi-laine, doublés	16.50
Pantalons de futaine, 1re qualité,	14.50
Pantalons de drap fin, à rayures, fantaisie ou uni, très belle qualité,	18.50
Complets en drap, pour messieurs,	29.50
Complets, qté sup. 65.— 55.— 45.—	36,50
Complets mécaniciens, triège bleu	9.85
Chemises en flanelle coton,	1.95
Chemises flanelle coton, qual. lourde	3.85
Chemises tricot, devant reps fant.	3.95
Chemises méc. 1re qual, oxford, rayé	4.95
Chemises en oxford, à dessins	5.50
Chemises en zéphir uni ou rayé, belle qualité 7.50 et	4.90
Chemises jaeger, col brodé ou uni	6.50
Chemises blanches, à col rabattu,	6.90
Cols souples	0.45
Cols reps	0.75
Cols celluloïd	0.95
Cravates tricot soie, très belles	0.95
Cravates pure soie, très belle qualité, 2.95, 2.45 et	1.65
Cravates soie à nouer	0.95
Chaussettes gros tricot, la paire	0.55
Chaussettes fines, belle qual.	0.95
Chaussettes pure laine	1.45
Régates noires, belle qual., satin	0.95
Régates satin, avec bandes	1.95
Nœuds noirs, en faille, avec bandes	1.55
Bas de sport laine, belle qualité	3.85
Grands mouchoirs, couleurs, la p.	0.45
Supports chaussettes coton, la paire	0.95
Supports-chaussettes soie, la paire	1.65
Bretelles p. hommes, belle qual. la p.	0.95
Bretelles pour enfants	0.75
Filets pour hommes	1.95
Caleçons et camisoles macco, la pièce	2.65

Tissus en Coton

Oxford pour chemises, à carreaux noirs et blancs, le mètre	0.90
Bonne cotonne pour tabliers, le mètre	0.95
Toile blanche pour lingerie, le mètre	0.55
Flanelle couleur, le mètre	0.75
Essuie-mains, bonne qualité,	0.45
Essuie-mains fil	1.25
Bazin de toute première qualité 120 cm. 1.95 ; 135 cm. 2.25 ; 150 cm.	3.75
Indiennes à fleurs 135 cm. 1.95 ; 150 cm.	2.75
Damassé 135, 3.45 ; 120,	2.45
Kolsch à carreaux rouges et blancs	1.95
Tapis de table couleurs, larg. 135, le m.	4.90
Flanelle laine rose, bleue et blanche le m.	2.25
Coutil matelas, 1re qual. larg. 150, 2.95 ; 130,	2.65
Croisé chamois p. duvets 150, 4.90 ; 135,	4.25
Croisé écru pour lits, 150, 3.95 ; 135,	3.75
Coutil rayé p. plumes, en bleu et rouge le m.	2.95
Cotonne à carreaux, p. tabliers de cuisine, en fil, le mètre	1.95
Croisé gris pour doublures,	0 95
Croisé molletonné	1.25
Lustrine belle qualité le mètre	1.25
Doublures brochées, larg. 100 cm., le m.	2.65
Polonaise pure soie, le mètre	4.50
Satinettes toutes teintes qual. supér. 1.95 et	1.75
Zéphir pour chemise, le m.	0.75
Crépon, voile, lainettes depuis	0.90
Cachemire à damiers, en bleu, vert, et noir, larg. 100 cm. le m.	1.95
Ecossais pour robe d'enfants, le m.	1.95
Doublures p. manches de gilet, belle qual.	1.45
Coutil pantalons, largeur 130 cm. le mètre	2.95
Futaine qualité lourde	4.50
Satin imprimé p. blouses et tabliers d'enfants	1.95
Voile fant. qual. superbe, dessins exclusifs	2.95
Grisaille soie p. blouses, robes, 4 dessins diff.	3.95
Serge 135 cm. le mètre	2.95
Satin noir, 140 cm, belle qualité	3.85
Calicot bleu, vert, rouge, jaune, etc, le m.	0.95
Escaut pour tabliers d'enfants, le m.	2.45
Grisaille p. blouses, grande largeur, le m.	2.95

TISSUS et NOUVEAUTES de LAINE
pour dames et messieurs

Serge laine, p. robes et blouses, marine, noir	1.95
Serge laine mérinos, larg. 100 cm. en natier, beige, marine, vert et noir, le mètre	3.90
Serge laine, qual. sup. en marine et noir, le m.	2.75
Reps laine, à rayures, soie, nouvelle larg. 100	4.50
Bayadère laine, rayures nouvelles	2.95
Serge, largeur 130, très belle qualité	4.90
Mérinos sergé, très fin, qual. superbe, l. 110	5.80
Haute nouveauté, à dess. bruns et verts, le m.	4.90
Gabardine 130 cm, 1re qual. en beige, gris, marine et noir	8.50
Gabardine, qual. sup. 130 cm, en marine et noir, le mètre	6.90
Drap noir, largeur 140 cm, belle qualité	10 50
Popeline, 130 cm, qualité superieure, le m.	12.50
Haute nouveauté, grisaille rayures modes pour haute couture, larg. 130, le m.	12.50
3 occasions superbes	
Mousseline de laine, belle qualité, le mètre	2.95
Pure laine, larg. 150 p. costumes, en gris, brun	5.85
Créponné soie, largeur 110 cm. le mètre	4.50

VETEMENTS et SOUS-VETEMENTS
pour dames et enfants

Manteaux de pluie, gabardine, forme nouv.	24.—
Costumes p. dames, en serge, doublés très belle qualité, le costume	35.—
Jaquettes de laine très douce, forme nouvelle toutes teintes	15.50
Blouses tricot laine, à manches	6.90
Mousmées toutes teintes	4.85
Jupons belle qualité, la pièce	2.95
Camisoles à manches, en écru	0.95
en blanc	1.25
Camisoles de laine	2.45
Chemises de jour, en belle toile	2.45
Pantalons en belle toile	2.75
Cache-corset, belle qualité,	1.45
Chemises de flanelle couleur, av. dentelle	1.95
Pantalons en flanelle coton, belle qualité	2.45
Combinaisons en toile fine	3.90
Corsets tous Nos, 7.50, 5.50, 4.— 3.45,	2.95
Tabliers fourreaux,	4.90
Tabliers hollandais	1.45
Tabliers en satinfant	3.85
Fourreaux satin, qual. sup. beaux dessins	8.50